



Un des trois groupes d'enfants sera letton

- 12 TRIBUNAL CANTONAL Surchargé et déjà à l'étroit
- 12 MARLY Cinq sociétés s'installent sur le site d'Ilford
- 13 VIA SICURA Première peine ferme contre un chauffard
- 14 FRIBOURG Coup de jeune aux 40^{es} Rencontres de folklore
- 17 MAQUETTE Les deux tours d'Ogoz dans votre salon
- 19 GRUYÈRE Un braqueur en série sévit en ville de Bulle

Un toit pour réapprendre à vivre

FRIBOURG • Depuis dix ans, La Tuile participe à la réinsertion de sans-abri en leur proposant de vivre en logement accompagné, le temps de retrouver une stabilité. Elle organise ce jeudi une soirée sur le thème de l'accès au domicile.

CHRISTINE WUILLEMIN

«Moi qui travaillais sur les toits, je n'en avais plus.» Gérard* était étancheur. Mais en raison de problèmes de dos, ce Fribourgeois de 39 ans a dû renoncer au métier qu'il aimait. Il enchaîne alors les emplois temporaires qui ne lui permettent plus de payer régulièrement le loyer de son appartement. Il se retrouve rapidement à la rue et est contraint de fréquenter le centre d'accueil de nuit de La Tuile situé à la route de Marly, à Fribourg. «Depuis 2003, j'atterrissais au moins une fois par année à La Tuile. Je n'arrivais pas à m'extraire de cette vie en dents de scie», se souvient Gérard. «Et puis, en 2012, j'ai fait des bêtises et j'ai fini au trou», poursuit-il, un peu gêné.

A sa sortie de prison, Gérard retourne à La Tuile, un point de chute rassurant mais qui ne peut en aucun cas être une solution à long terme, selon Eric Mullener, directeur de la structure d'accueil d'urgence. «La durée du séjour est limitée, les chambres sont communautaires et le centre est fermé la journée. Cela permet d'éviter que les personnes ne restent coincées dans cette situation d'urgence et de les inciter à chercher des solutions», explique-t-il. La solution proposée à Gérard est le logement accompagné, une prestation qu'offre La Tuile depuis dix ans, en plus de son aide d'urgence (voir ci-après). Son objectif: réinsérer les sans-abri dans la société en leur fournissant provisoirement un domicile légal où ils peuvent réapprendre à vivre.

Reprendre confiance

Il y a trois mois, Gérard a déposé ses valises à l'Appart', un logement communautaire situé au Schoenberg. Il le partage avec cinq autres personnes dont les parcours de vie sont aussi divers que variés. «53% des pensionnaires de La Tuile n'ont pas de problèmes psychiques ou d'addiction. Leur descente aux enfers est principalement due à des difficultés économiques ou familiales», précise Eric Mullener en voulant tordre le cou aux idées reçues. Pour un loyer de 660 francs par mois - financé par le service social - les colocataires bénéficient d'un toit et de l'encadrement d'un éducateur de La Tuile qui leur rend visite une fois par semaine. La vie commune



Avoir un chez-soi est un droit élémentaire auquel certaines personnes fragilisées n'osent plus prétendre, faute de pouvoir s'assumer entièrement. Par ses logements accompagnés, La Tuile les aide à redevenir autonomes. CHARLY RAPPO

s'organise autour de règles strictes: respect de la sphère privée, visites limitées ou tournus pour le ménage.

Une stabilité retrouvée que Gérard souhaite mettre à profit pour régler, un à un, ses problèmes. «J'ai pu me faire opérer du dos, une intervention que mon médecin me refusait tant que je ne disposais pas d'un domicile fixe où passer ma convalescence», confie-t-il. Et d'ajouter: «Cet appartement m'a aussi permis de gagner en indépendance et de reprendre confiance en moi. Aujourd'hui, je peux enfin espérer retrouver ma vie d'avant, avec un travail, un appartement et peut-être une vie de famille.»

Assis à côté de lui à la grande table du salon, Pierre*, 41 ans, vise les mêmes objectifs que son colocataire.

Et après deux ans passés à l'Appart', cet adepte des jeux d'argent, qui avait cumulé les dettes au point de se retrouver sans domicile, est en passe de retrouver une vie normale. «En ayant un logement, j'ai pu commencer à soigner mon addiction et prendre le temps de rechercher un emploi», relate Pierre. Des conditions qui lui ont permis d'effectuer un stage de paysagiste durant un an et de décrocher un contrat à durée déterminée dans le même domaine.

Un travail en profondeur

«Exercer une activité professionnelle avec le rythme de vie que cela impose m'a fait du bien. Je pensais moins au jeu et je me suis senti utile», décrit-il. Pierre a également repris

contact avec ses amis dont il s'était éloigné du fait de sa situation précaire. Toutefois, Pierre ne se sent pas encore prêt à prendre son envol. Il veut d'abord trouver un emploi stable et gagner en assurance afin de ne pas rechuter.

Selon Eric Mullener, la durée moyenne d'un séjour en logement accompagné est de 27 mois, ce qui correspond à d'autres constats en Suisse et à l'étranger. «Cela prend du temps car il s'agit d'un travail en profondeur. Il touche la santé, l'emploi, et la capacité à s'autogérer. Après, il s'agit aussi de se libérer des avantages de la communauté, comme la convivialité et la lutte contre la solitude», analyse le directeur de La Tuile. I

*Prénoms d'emprunt

REPÈRES

La Tuile en 2013

> 9048 nuitées passées au centre d'accueil de nuit (+10% par rapport à 2012).

> 495 personnes ont été accueillies (523 en 2012).

> Genre La Tuile a accueilli 75 femmes (12%) et 409 hommes (88%).

> 50% des usagers sont âgés de 25 à 44 ans.

> 85% des pensionnaires proviennent du canton de Fribourg, 2% de Suisse, 5% de l'étranger et 8% sont sans domicile connu.

> 53% des pensionnaires sont sans problème manifeste.

10 ans de logements accompagnés

> 33 personnes ont fréquenté les logements accompagnés de Fribourg et Bulle.

> 81% des locataires ont retrouvé une autonomie en matière d'habitation.

> 27 mois: c'est la durée moyenne d'hébergement. CW

UNE SOIRÉE THÉMATIQUE

La Tuile organise ce jeudi à 19h30, au café du Jura, à Fribourg, une soirée sur le thème «Un logement adéquat pour chacun à Fribourg: rêve ou réalité?». Au menu: des exposés de René Knüssel, professeur à l'UniL, d'Eric Mullener, directeur de La Tuile et de Jean-François Steiert, conseiller national (ps/FR). Suivra une table ronde avec Thomas de Tribolet, du Service des curatelles d'adultes de Fribourg et François Mollard, du Service de l'action sociale. Le modérateur sera Louis Ruffieux, rédacteur en chef de «La Liberté». CW

«100% des pensionnaires de La Tuile veulent s'en sortir»

Voilà dix ans que La Tuile vient en aide aux personnes en décrochage social grâce à ses logements accompagnés. Une prestation qui, malgré son taux élevé de réussite, reste encore peu connue. La population est en effet plus familière de l'offre d'urgence de la structure d'accueil de nuit. Pour son directeur Eric Mullener (PHOTO ALDO ELLENA), cet anniversaire est l'occasion de mettre en lumière les enjeux de l'accès au logement.

Pourquoi avoir créé cette offre de logements accompagnés?

Eric Mullener: En accueillant des personnes sans domicile fixe dans le cadre de La Tuile, nous avons remarqué que 25% d'entre elles restaient plusieurs mois, voire années en «situation de rue». L'un des problèmes est que l'obtention de l'aide sociale, utile pour retrouver un toit, ne peut paradoxalement se faire qu'en disposant d'un domicile. Pour sortir de ce cercle vicieux, il nous a paru évi-

dent qu'une étape supplémentaire entre l'accueil d'urgence et le retour à l'habitat individuel était nécessaire. Le logement transitoire offre aux personnes déstabilisées le temps de se refaire une santé, de retrouver un travail, de reconstituer un dossier d'aide sociale ou de réapprendre à vivre seules.

En quoi consiste la réinsertion?

La personne obtient une place dans un logement individuel ou collectif. Elle bénéficie d'un domicile légal et son nom est inscrit sur la boîte aux lettres. C'est tout un symbole car on existe à nouveau aux yeux de la société. Le logement est supervisé par quatre éducateurs de La Tuile qui ne sont pas présents en permanence. Le contrat de location est fixé de six mois en six mois. L'éducateur et le locataire font régulièrement le point et fixent des objectifs réalisables. Le but étant que le pensionnaire redevenue autonome. La prestation est entièrement autofinancée.



L'expérience est-elle une réussite?

Le constat est positif. Sur les 33 personnes qui ont profité du programme, 81% ont retrouvé une autonomie com-

plète. 21% sont devenues indépendantes financièrement. 18% se sont vu restituer leur droit à une rente. 13% sont entrées en institution de manière durable. En tout, 94% de nos pensionnaires sont aujourd'hui dans une situation stable. Cela prouve que, contrairement aux croyances populaires, 100% des pensionnaires de La Tuile veulent s'en sortir. Il suffit de leur en donner la possibilité.

Où logent ces personnes?

Nous disposons de 16 places réparties entre Fribourg et Bulle. Les adresses ne sont pas communiquées et La Tuile n'est jamais mentionnée car les gens en réinsertion doivent se fondre dans la masse. Dès cet été, nous aurons deux studios de plus dans la région de Bulle. Nous sommes aussi à la recherche de six à huit chambres en ville de Fribourg.

Qui peut prétendre à cette aide?

Nous privilégions les ressortissants du canton de Fribourg. La limite d'âge inférieure est fixée à 30 ans. Comme la présence éducative n'est pas permanente, nous devons pouvoir compter sur un rapport de confiance avec la personne qui doit avoir un degré d'autonomie suffisant. Nous négocions avec la commune concernée et le curateur de la personne afin de concrétiser le projet. Il y a une liste d'attente.

Souhaitez-vous étendre votre offre de logements accompagnés?

Nous projetons de développer ce service dans d'autres communes de la Sarine, car 80% des usagers de l'accueil de nuit proviennent de ce district. Il faudrait aussi mettre en place une prestation pour la partie germanophone du canton qui ne compte aucune structure. Pour l'instant, nous sommes au stade de la réflexion. Nous aurons plus d'informations dès la fin de l'année.

PROPOS RECUEILLIS PAR CW